

LES DÉCODEURS

Pourquoi Mélenchon ne peut pas traiter la dette de rigolade

Mathilde Damgé, *Le Monde.fr*, 9 décembre 2014



« *La dette, c'est de la rigolade* », a assuré Jean-Luc Mélenchon, lors de l'émission [Des paroles et des actes](#) jeudi 4 décembre. Ses arguments, parfois défendus par des économistes de renom, sont pourtant discutables.

Niveau d'endettement : plutôt faux

L'ancien dirigeant du Parti de gauche a dénoncé « *le chantage à la dette* », jugeant que « *la France est richissime* ».

« *Si on emprunte à un banquier, il vous demande ce que vous avez déjà. (...) Il y a 31 000 milliards d'actifs français (...). Le total de ses dettes, c'est 5,6 % du total de ce qu'elle possède.* »

En réalité, on ne peut pas comparer la dette uniquement aux actifs (ce qu'on a). Il faut intégrer dans le calcul ce dont on ne dispose plus, ce qu'on doit (le passif), pour comparer le restant (le patrimoine, soit actif moins passif) à la dette. Ce que fait d'ailleurs un banquier quand il vous octroie un prêt.

Selon l'Insee, à la fin du 2^e trimestre, la dette publique s'élevait à 2 023,7 milliards d'euros. Les derniers chiffres de l'institut de statistiques concernant la valeur du patrimoine national remontent à 2012 : [à cette date, le patrimoine \(les actifs moins le passif\) français était évalué à 13 500 milliards d'euros](#). Soit un ratio d'endettement plus proche de 15 % que de 5.

Dette de l'Etat et dette des ménages : plutôt vrai

Autre argument utilisé par M. Mélenchon : l'illégitimité de la comparaison de la dette d'un Etat avec celle d'un ménage, pointée dans le « *prêchi-prêcha libéral* ».

Alors qu'il argumentait sur le plateau de France 2, M. Mélenchon enfonçait le clou sur son compte Twitter en publiant un lien vers le post de blog de Michel Husson, membre des « *économistes atterrés* », un rassemblement d'experts qui refusent la politique d'austérité.

[Dans son article](#), Michel Husson dénonce « *un discours qui s'appuie de manière démagogique, ou tout simplement ignorante, sur un parallèle stupide entre la dette d'un Etat et celle d'un ménage* ». En effet, contrairement aux particuliers et aux entreprises, « *l'Etat renouvelle constamment sa dette et peut le faire dans la mesure où il est a priori (sauf crise explosive) immortel.* »



L'Insee semble donner raison à MM. Mélenchon et Husson : les statisticiens n'incluent pas les chiffres de la dette des particuliers dans le calcul général de la dette publique et les économistes s'accordent à dire que si une entreprise peut faire faillite, ce n'est pas le cas d'un Etat, qui ne peut pas fermer ni être liquidé ; il fera défaut, c'est-à-dire qu'il arrêtera de rembourser sa dette.

Concrètement, le résultat sera le même que pour une entreprise, dans un premier temps : il ne pourra plus se financer, devra renoncer à payer ses employés et se résoudre à vendre ce qui lui reste. En revanche, il y a toujours l'option de se renflouer en levant des impôts et de faire appel à la banque centrale, à un organisme comme le Club de Paris, à un autre pays ou à un fonds d'investissement.

L'économiste Michel Aglietta l'expliquait ainsi dans un entretien au *Monde* en avril 2012 : « *Il ne faut pas confondre crise de solvabilité et crise de liquidité. Un Etat peut, comme tout acteur économique, ne pas trouver, à un moment donné, des créanciers disposés à lui prêter (...) une dette souveraine n'a pas le même statut qu'une dette privée. L'Etat est supposé vivre indéfiniment, et il est en mesure de renouveler indéfiniment sa dette en levant l'impôt, du moins tant qu'il en a la légitimité politique.* »

Volume d'endettement : discutable

Le volume d'endettement est-il si inquiétant ? Pour Xavier Timbeau, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), la dette n'est pas un épouvantail à agiter dans les débats politiques. « *On a été plus endetté dans l'histoire. L'Angleterre a, par exemple, un passé de dettes tout à fait considérable ; les dettes de certains pays après la première ou la seconde guerre mondiale étaient bien plus élevées que les niveaux que l'on observe aujourd'hui* », expliquait-il aux internautes [dans un chat sur le Monde.fr](#).

« *Les dettes sont importantes. Elles sont lourdes, mais elles ne sont pas aujourd'hui, pour un pays comme la France, de nature à étrangler notre économie.* »

Si les économistes « de gauche » prônent le refus d'une austérité excessive qui restreindrait la croissance, leur position suppose d'agir au niveau des recettes, par la politique fiscale.

Pour dégonfler le stock de dette accumulé, M. Husson recommande de prendre au mot une suggestion récente du Fonds monétaire international. Dans son dernier *Fiscal Monitor*, le FMI propose d'utiliser « *une marge suffisante [qui existe] dans beaucoup de pays avancés pour tirer davantage de recettes des plus hauts revenus*».

Une solution qui a aussi les faveurs de Xavier Timbeau : « *La taxation du patrimoine est un instrument beaucoup plus intelligent et beaucoup plus juste que la restructuration des dettes.* »

Stock et flux : une « erreur » plutôt généralisée

Le député européen s'est aussi interrogé : « *On compare un stock de dette due par la France à une année de production, c'est-à-dire à un flux (...) Pourquoi rapporte-t-on la dette de la France à une seule année de ses revenus ?* »

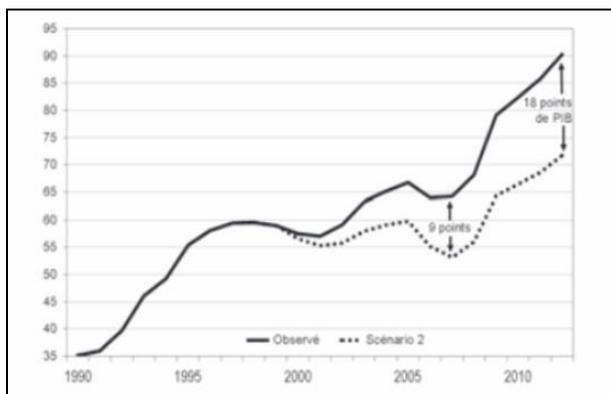
M. Mélenchon fait ici référence à la comparaison traditionnelle du niveau de la dette avec le produit intérieur brut (PIB) : l'Insee annonce ainsi en septembre 2014 que [la dette publique s'établit à 95,1 % du PIB](#).

En théorie, M. Mélenchon a raison, [confirme Jean Gadrey, professeur à l'université de Lille](#) : ce calcul « *met en rapport un agrégat économique en valeur monétaire (la dette publique) et le grand agrégat monétaire de référence, le PIB, le flux de richesse nationale produite annuellement dans la sphère monétaire* ». En outre, elle ne prend pas en compte l'inflation.

En réalité, ce calcul reste incontournable, car ces deux données, bien que différentes, sont liées : le flux du déficit budgétaire vient alimenter l'encours de dette, qui en retour agit sur le niveau de déficit par l'augmentation des intérêts versés.

400 milliards d'euros de dette « illégitime » ?

Selon Jean-Luc Mélenchon, [il y a 400 milliards de dette qui sont illégitimes](#), car elles proviennent des allègements d'impôts des plus riches. Ce chiffre est directement extrait d'une étude du Collectif citoyen pour un audit de la dette (Cac). Etude selon laquelle, en se privant d'une partie de ses recettes, l'Etat a laissé la dette s'accroître jusqu'à représenter 90 % de la richesse produite par le pays, alors que ce ratio aurait pu être ramené à 72 %.



Selon leurs projections, 18 points de PIB seraient donc rognés par les cadeaux fiscaux, soit 360 milliards d'euros (sur la base d'une dette de 2 000 milliards d'euros).

Un calcul qui vient s'ajouter à des études précédentes : [l'Insee en 2010](#) notait qu'« en l'absence de baisses de prélèvements [depuis 1999], la dette publique serait environ 20 points de PIB plus faible aujourd'hui qu'elle ne l'est en réalité. »

On peut donc s'accorder sur ce chiffre de 400 milliards d'euros de manque à gagner fiscal... tout en laissant à M. Mélenchon et au Cac la responsabilité de juger si cette dette est « illégitime ». En effet, la décision de ne pas taxer certains pans de l'activité économique relève d'un choix politique.